

Ségolène Royal et Mohamed Moussaoui main dans la main pour l'interdiction des caricatures

écrit par Christine Tasin | 17 novembre 2020



Interdiction des caricatures **"au nom de la fraternité"**... Ils sont décidément copains comme cochon ces deux-là, avec les mêmes valeurs, les mêmes repères...

Décidément, la gourdasse du Poitou a un problème avec l'islam. Avec Mila. Avec la liberté d'expression. Peut-être que, également, très prosaïquement, elle a un problème avec toutes les femmes qu'elles considèrerait comme des rivales potentielles ? Allo Dolto ? Encore un problème de sexualité féminine..

Il faut dire que l'égotiste Royal crève la bouche ouverte de ne pas être sur tous les plateaux, de ne pas être consultée sur tout et sur n'importe quoi, voyant la ligne bleue de l'Elysée s'éloigner chaque jour davantage...

Alors, dès qu'elle peut la ramener, elle file pour expliquer avec beaucoup de circonvolutions, sans fâcher quiconque, que tout le monde a raison mais que, quand même, "en même temps"...

Bref, il s'agit pour elle aussi en l'occurrence d'acheter les voix musulmanes. La voilà donc qui s'embarque dans un grotesque discours où une poule ne retrouverait pas ses petits pour expliquer que, *bien sûr, le droit à la caricature, oui, parce que la France c'est la liberté... mais quand même faut pas choquer et il faudrait "de la fraternité"...* (je ne l'ai jamais entendue dire qu'elle était choquée quand d'aucuns traitaient Marine de facho ou d'étron)...

Et en maîtresse d'école, elle balance un petit coup de patte à Macron, qui a fait la faute impardonnable de ne pas la prendre comme ministre : *"il a fait une faute énorme en disant "je vais continuer avec les caricatures", "non un chef d'Etat ne continue pas avec les caricatures "il continue avec la liberté d'expression, il ne continue pas avec les caricatures qui blessent des millions de personnes dans le monde. Il ne faut pas franchir du droit et des repères fondamentaux des droits et des devoirs fondamentaux de la personne humaine. Vous connaissez des personnes qui ne soient pas humaines, vous ? Et parce que des millions de personnes seraient "blessées par des caricatures" il faudrait les laisser nous imposer leurs valeurs, leurs interdits ? Pourquoi pas aussi l'interdiction de l'homosexualité, de la liberté de la femme, celle du porc et de l'alcool, pendant qu'elle y est, la gourdasse liberticide ?*

Ensuite elle dit une énormité qu'elle répète, forte de son statut d'ancienne élue qui détiendrait la vérité absolue. Elle invente une loi qui punirait l'injure publique... à un mort d'il y a 1400 ans ? Une loi française interdirait et punirait l'injure à un prophète, un Mahomet, un Jésus, un Moïse ? Si ce n'était pas si grave, si elle ne confortait pas avec ce genre de propos les délires du CCIF ce serait à pleurer de rire...

Et toute liberté d'expression est limitée par le droit français par l'interdiction de l'injure publique ou de la mise en danger d'autrui. Je soutiens la liberté d'expression dans

notre pays, pleinement, mais elle est limitée par l'interdiction d'injure publique. Parce que on a une devise française, liberté, égalité, fraternité. Les devoirs c'est la fraternité qui vient rééquilibrer la liberté. C'est quoi la fraternité, c'est l'interdiction de choquer.

"C'est quoi, la fraternité ? C'est l'interdiction de choquer, d'humilier, d'insulter. C'est la prise en considération de la souffrance des autres pour pouvoir rectifier un certain nombre de choses. Et la liberté, ce n'est pas le droit de dire n'importe quoi, n'importe comment "

https://www.lepoint.fr/politique/segolene-royal-certaines-caricatures-de-mahomet-sont-insultantes-16-11-2020-2401221_20.php

Bref, il serait devenu interdit de choquer... Pourtant, la Royal elle choque, elle choque, à tour de bras ! De son temps, nombre de catholiques pratiquants ont pourtant dû être choqués de la voir copuler et enfanter hors mariage avec Hollande, non ? Moi j'ai été choquée de savoir combien d'argent elle nous coûtait tous les mois comme ambassadeur des pôles où elle n'allait jamais, Macron a même fini par la virer. Moi, j'ai été choquée de connaître le montant abyssal des dettes qu'elle a laissées à la région Poitou-Charentes, à la charge du contribuable... Quant à sa fameuse idée de route solaire à 5 millions, à refaire au bout de 3 ans...

<https://resistancerepublicaine.com/2019/06/03/fabuleuse-idee-a-5-millions-deuros-de-segolene-royale-une-route-solaire-a-refaire-au-bout-de-3-ans/>

<https://resistancerepublicaine.com/2019/07/25/segolene-royal-payee-42000-euros-comme-ambassadeur-des-poles-pour-ne-rien-faire/>

<https://resistancerepublicaine.com/2016/02/23/ancienne-region-poitou-charentes-factures-impayees-ou-en-retard-de-132-millions-deuros/>

Et c'est cette s....e qui ose nous parler de "fraternité" !

.

Fraternité... Ça ne vous rappelle rien ? L'inénarrable Moussaoui, président du CFCM, disait il y a moins d'un mois, à propos de Samuel Paty : Il faut savoir renoncer à certains droits pour que la fraternité puisse s'exprimer dans notre pays".

La volonté délibérée de froisser les sentiments n'a pas lieu d'être dans un pays où la fraternité est sa troisième triptyque. Je pense que nous pouvons renoncer à certains droits, pas pour faire plaisir aux extrémistes mais surtout par le devoir de fraternité. Renoncer par exemple au droit de caricaturer le prophète de l'islam dans des postures qui sont dégradantes. Pour préserver l'ordre public, parfois on est obligés de renoncer à certains droits.

<https://resistancerepublicaine.com/2020/10/28/pour-moussaoui-c-fcm-nous-devrions-fraternellement-renoncer-au-droit-de-diffuser-les-caricatures-de-mahomet/>

.
C'est quand même la deuxième fois que la Royal s'en prend à la liberté d'expression et donc à Mila.

<https://resistancerepublicaine.com/2020/02/05/segolene-royal-d-efend-greta-mais-refuse-de-soutenir-mila-menacee-de-mort/>

.
Nous vivons une époque formidable, dirigés par des Narcisse, des ambitieux, des incapables, des pourris... qui nous vendent sans état d'âme aux Frères musulmans... et se permettent, en sus, de nous faire la morale !